



Université de Genève
Université de Lausanne
Université de Neuchâtel

Création d'un pôle romand universitaire de santé publique

Six institutions travaillant sur les trois sites de Genève, Lausanne et Neuchâtel ont signé une convention qui donne naissance à l'École romande de santé publique (ERSP). Objectif principal : coordonner le développement dans le domaine de la santé publique universitaire à l'échelle romande.

La convention signée par l'Université de Genève (UNIGE), l'Université de Lausanne (UNIL), l'Université de Neuchâtel (UNINE), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST) vise la coordination des pôles de compétences en santé publique entre les 3 sites. Elle permettra d'utiliser de manière optimale les ressources humaines, matérielles et financières des partenaires pour développer une offre de formation cohérente et attractive en santé publique, une recherche de haute qualité et une expertise pour les pouvoirs publics.

Les pôles de compétences

Le pôle genevois (UNIGE/HUG) assumera les questions de santé internationale et humanitaire, de prévention du cancer, du tabagisme et d'autres addictions ainsi que de prévention des affections bucco-dentaires. A Lausanne, (UNIL/CHUV/ IST), l'accent sera mis sur les maladies cardio-métaboliques, la prévention du sida, l'organisation des systèmes de santé, l'évaluation des soins dans les populations vieillissantes, l'économie et le management de la santé, la santé au travail ainsi que la biostatistique et les méthodes quantitatives. Enfin le pôle neuchâtelois (UNINE) traitera du droit de la santé, qui comprend notamment la réglementation de la recherche en santé.

La direction de cette structure de coordination forte sera assurée par le prof. Fred Paccaud, actuel directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive à Lausanne.

L'ERSP réunira 35 professeurs et leurs équipes.